



Directeur de la publication : Bertrand PERRIN Dépôt légal : Juin 2011 – ISSN 1634 - 1473 - imprimé par nos soins

## Dans ce numéro

Page 1 Page 2

**SE FERMER OU S'OUVRIR?** 

Page 3

Brèves et Potins L'association : Antenne Logement

Les écoles en colère

Les Manifestations Adhérer - Soutenir

Juin 2011 - Numéro 19 Photos: COMITE DE QUARTIER



C'est un fait, depuis quelques années, à Ste-Foy comme dans bien d'autres endroits, nous pouvons remarquer en nous promenant dans les rues que de nombreuses résidences, autrefois ouvertes à la circulation de tous, se sont fermées. Quant aux plus récentes constructions, elles sont souvent entièrement closes. Grilles plus ou moins hautes, barrières, digicodes, interphones, il faut désormais montrer patte blanche presque partout pour simplement

aller déposer une enveloppe à un voisin ou rendre visite à une amie...

Pour en savoir plus sur cette tendance à « se fermer », nous avons interrogé des représentants des grandes résidences de notre quartier pour essayer de savoir ce qui avait motivé cette décision de fermer leur accès aux voitures ou aux piétons, voire aux deux. Nous avons aussi demandé à des représentants d'immeubles encore «ouverts» si la question de fermer leur entrée se posait et pourquoi. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont gentiment répondu, parfois longuement et qui nous permettent aujourd'hui de faire un état des lieux.

Premier constat, il y a autant de situations que d'immeubles, ou à peu près! Chaque résidence a ses propres raisons d'avoir fermé ses voies d'accès et on rencontre dans notre voisinage tous les cas de figures: des immeubles totalement ouverts aux voitures et aux piétons, d'autres seulement aux piétons et des immeubles totalement fermés à la circulation. La majorité des résidences laissent tout de même entrer librement les piétons.

« Nous avons volontairement laissé un accès libre aux piétons du quartier afin de de maintenir la libre circulation à tous les habitants, petits et grands, valeur à laquelle nous sommes très attachés ! » (Parole d'habitant)

Bien entendu, quand il s'agit de rentrer dans l'immeuble, il ne reste que quelques irréductibles qui n'ont pas encore fermé leur porte d'entrée avec accès à digicode ou avec un interphone (et pourtant, quel bonheur pour les distributeurs du comité de quartier et d'autres associations!)

La première raison avancée pour expliquer la fermeture aux voitures d'une résidence par une barrière ou un portail est la volonté de préserver les emplacements de stationnement réservés aux habitants. Il faut bien avouer que la prolifération des automobiles rend les choses compliquées. De plus en plus souvent, on compte deux véhicules par famille, auxquels s'ajoutent les visiteurs et si tout ce petit monde cherche à se garer le plus près possible de la porte d'entrée, cela peut rapidement engendrer des conflits larvés entre voisins ou entre résidents et visiteurs!

«A deux occasions déjà, des voisins en sont venus aux mains pour une question de parking dans ma résidence!» (Parole d'habitant)

La proximité de services publics et/ou de structures attirant beaucoup de circulation et de visiteurs (pas toujours respectueux en matière de stationnement réservé) ont également incité certaines copropriétés à fermer leurs accès automobiles.

La seconde raison principale de fermeture est la question de la sécurité. Vols de voitures, dégradations, ces incidents, (pourtant peu nombreux dans notre commune, l'une des plus sûres de l'agglomération lyonnaise, d'après le commissariat) marquent les esprits et poussent les habitants à s'enfermer pour combattre ce sentiment d'insécurité.

Et pourtant... « Les propriétés fermées sont-elles plus sûres ? Y'a-t-il moins de vols de voitures notamment ? » (Parole d'habitant)

« Le cloisonnement excessif de l'espace n'apporte rien. [...] Plus un lieu est ouvert et passant, moins il permet des actes délictueux. » (Parole d'habitant)

Alors? Que penser de ces fermetures de copropriétés? Si l'on peut entendre toutes les raisons qui poussent les habitants à mettre une barrière devant chez eux, on peut aussi et surtout regretter de ne plus pouvoir librement aller déposer un courrier chez quelqu'un, de ne parfois plus pouvoir traverser une résidence qui était pourtant un raccourci drôlement pratique pour aller prendre le bus sans passer par la rue, au nom d'une soi-disant « sécurité plus grande »...

\*\*\*\*

Nos villes se déshumanisent petit à petit, ou plutôt perdent de leurs qualités humaines, elles se ferment progressivement à l'homme. Ce constat se fait depuis de nombreuses générations, peut-être même depuis l'Antiquité!

Notre objectif était de nous interpeller sur le sujet du repli sur soi, rendu visible dans notre quartier par cette propension remarquée à la « fermeture ». Objectif atteint ! Toutes vos contributions ont été utiles au débat, soyez-en remerciés. Mais ne voulant être ni moralisateurs, ni donneurs de leçons, nous laisserons à chacun et à chacune le soin de poursuivre sa propre interrogation.

Terminons tout de même avec cet extrait d'une lettre d'habitant, parvenue suite à notre appel à témoignage:

« Finie la convivialité, fini le vivre ensemble. Voici venu le temps du « Méfie-toi de ton voisin. Protègetoi de l'intrus qui pourrait venir sans prévenir. Il risquerait non seulement d'entrer dans « notre » jardin mais encore de faire jouer son gamin sur « nos » balançoires, de s'asseoir sur « notre » banc... Quel monde voulons-nous pour les générations futures ? Un monde de crainte de l'autre quel qu'il soit ou un monde de tolérance, d'accueil, d'ouverture à l'autre ?» (Parole d'habitant)

Dans le numéro 19 de Quartier Libre appelant aux témoignages à propos de cet article figurait une photo de la grille d'une résidence récemment fermée. Le représentant de cet immeuble s'est ému auprès de nous de l'angle de prise de vue de cette photo (qui ne montrait que la grille empêchant l'entrée de voitures). Selon lui, cette photo pouvait laisser entendre que cette résidence était hermétiquement close. Nous vous assurons que cette photo n'a pas été faite dans ce but et nous espérons que vous pardonnerez cette maladresse qui n'était pas intentionnelle. Chacun pourra d'ailleurs constater qu'un accès libre aux piétons jouxte la grille de cette résidence et qu'il a même été aménagé pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes!

Le Comité de Quartier

## **BREVES ET POTINS**



## Le Club toujours vide!

Depuis plus de deux ans, le bar « Le Club » est toujours fermé. Nous n'avons pas obtenu d'informations sur les raisons de non-reprise de l'activité de bar-restaurant. Quelques événements nouveaux (squatters, début d'incendie...) ont conduit les services municipaux à murer les accès. Des rumeurs circulent, le bâtiment serait vendu... A qui ? Pour faire quoi ?

Notre commune manque de bâtiments pour les associations. L'idée d'une « maison des associations » avec, pourquoi pas, « un café associatif » ne serait-elle pas envisageable ? Nous la suggérons à nos édiles...

## Ben oui, c'est vrai, quoi ?!

On dirait bien que, comme nous, certains habitants se demandent ce que va devenir ce petit parc public en bas du Boulevard de l'Europe. Déjà 6 mois de retard... Peut-être une embellie pendant l'été?



## 1815... Une victoire?

Peut-être si l'on parle de la résolution 1815 prise par la commission permanente du Conseil de l'Europe le 27 mai 2011 et du principe de précaution ! Celle-ci a pour titre : « Le danger potentiel des champs électromagnétiques et leurs effets sur l'environnement ».

Dans ce long texte, on peut noter le point n° 8.4.4 à propos des stations de bases des antennes relais. Il est demandé aux états membres « de déterminer les lieux d'implantation de toute nouvelle antenne GSM, UMTS, WiFi ou WIMAX non pas en fonction des seuls intérêts des opérateurs, mais en concertation avec les responsables des collectivités territoriales et avec les habitants ou des associations de citoyens concernés... » On peut espérer que l'information et la concertation sur ce sujet progressent! Pour le moment, les antennes de Télévision Numérique Personnelle, prévues sur le toit de l'immeuble Gascogne ne seront sans doute pas installées. En effet TDF, pour des raisons semble-t-il économiques, a résilié son contrat de location de la terrasse de l'immeuble. Mais Free cherche à implanter des antennes sur la commune...

# **VIE ASSOCIATIVE**

## **ANTENNE LOGEMENT**

Cette association est présente à Tassin, Francheville, Lyon 5<sup>ème</sup> (plateau) et à Ste-Foy sur notre quartier par les permanences d'accueil qu'elle tient à la Maison Communale des Bruyères les jeudis de 14h à 15h30 pour les problèmes locatifs et de 15h30 à 17h30 pour les autres sujets concernant le logement.

Les services rendus sont divers et variés : renseignements sur les droits, montage de dossiers de demande de logements, démarches auprès des bailleurs sociaux, liens avec les assistantes sociales, recherche de logements, d'organismes se portant caution, etc...

Outre ce côté administratif, une équipe appelée « coup de mains », collecte du mobilier et de l'électroménager, le stocke et le vérifie dans un local, puis le livre à des personnes en difficultés contre une modique participation. Les demandes d'aide sont faites essentiellement par le biais des permanences et des assistantes sociales (CCAS, MDR ...). Cette équipe est amenée à effectuer de petits travaux, tels que montage et fixation de

meubles, démontage et remontage de meubles avant et après déménagement, petits transports, etc...

Deux exemples d'actions : récemment, nous avons effectué la fourniture et le transport à l'extérieur de Lyon de meubles à une personne victime d'un incendie et qui était logée provisoirement par la municipalité. Tout début juin, une personne âgée doit emménager à la Résidence Charcot : un coup de téléphone de l'assistante sociale et quatre jours plus tard, la dame âgée est dans les lieux : mobilier, frigo, draps, télévision, vaisselle, rien ne manquait.

Il reste à trouver de nouveaux bénévoles car l'équipe se restreint et il serait regrettable qu'on ne puisse plus compter sur elle.

L'utilité d'Antenne Logement n'est plus à démontrer. En mettant en évidence l'insuffisance de logements sociaux, elle rappelle à tous que la mixité dans l'habitat est la garantie du « bien vivre ensemble » à l'Est comme à l'Ouest de notre agglomération.

« Pour que chacun ait un logement dans nos quartiers »



## LES ECOLES MANIFESTENT!

Nous sommes nombreux à avoir vu fleurir ces deux derniers mois des banderoles de soutien ou d'information contre les fermetures programmées d'une classe aux écoles maternelles de la Gravière et de Châtelain. Si pour cette dernière le combat mené par le corps enseignant et les parents d'élèves semble permettre de croire que cette classe sera sauvée, il n'en est pas de même pour l'école de la Gravière dont la fermeture de la 5e classe est confirmée :

« Les chiffres sont là : 124 élèves est le seuil de fermeture, or le directeur annonce à ce jour 131 inscriptions (y compris six enfants de 2 ans ce qui amène au seuil de maintien de 125). Cette fermeture amènera des classes de 33 à 35 élèves » (Progrès de Lyon du 22 mai)...

Sur notre quartier, s'il n'y a pas de restriction de classes primaires dans l'immédiat, l'inquiétude demeure:

- La maternelle Louise-Chassagne refuse d'inscrire de nouveaux enfants pour les dispatcher sur les écoles maternelles environnantes. Les 4 classes sont conservées pour un effectif total de 117 élèves... Mais avec des classes de près de 30 enfants en bas âge, comment peuvent faire les éducateurs, les éducatrices pour participer à la construction de la vie scolaire de « nos mômes » ?
- Pour les primaires Robert-Schuman et Paul-Fabre, le nombre de classes est pour l'année prochaine maintenu, mais qu'en sera-t-il demain si les effectifs baissent ? Pour Paul-Fabre, les inscriptions ont été plus importantes que prévues. Pour Schuman, avec à peine plus de 160 enfants inscrits pour la ren-

trée de l'année prochaine, la crainte est grande de voir une classe se fermer dans les années à venir car en dessous d'un seuil de 156 élèves, la fermeture d'une classe est programmée...

Mais la résistance s'est organisée :

- une nuit des écoles a réuni plus de 40 participants à l'école Paul-Fabre
- une association des directeurs a vu le jour pour s'offrir un périmètre de discussion et doubler de vigilance
- les mots d'ordre s'inscrivent en lettres de combat sur les banderoles qui ornent les grilles de nos écoles : « Non au démantèlement du service public », « Non à un gouvernement qui brade l'éducation de nos enfants »

Concernant le collège Charcot, suite à l'ouverture du collège de Francheville dès la rentrée de septembre 2011, les effectifs vont chuter pour tourner autour de 330 collégiens. Son avenir s'inscrit aussi dans le doute. Nous traiterons de ce problème du devenir de ce petit collège de secteur, de la carte scolaire dans notre prochain numéro.

## LE CALENDRIER DU COMITE DE QUARTIER

DIMANCHE
2 OCTOBRE 2011

JEUDI 8 DECEMBRE 2011 37e Foire aux Livres et à la Brocante, place Soubeirat
Collecte des livres sur le marché les samedis 17, 24 septembre et 1er octobre

Fête des Lumières, Place Soubeirat

Embrasement de la sphère lumineuse, marrons et vin chaud offert

# POINT-LECTURE

## **AUTRES MANIFESTATIONS**

Il sera repeint par les services municipaux cet été du 11 au 30 Juillet. Fermeture le **samedi 9 juillet** après la permanence.

Réouverture le samedi 27 août à 10h.

A partir du 28 juin, pour les adultes : possibilité d'emprunter 5 ouvrages dont 2 vouveautés Pour les enfants, les conditions de prêts ne changent pas.

L'heure du Conte débutera comme d'habitude le 1er mercredi d'octobre.

LUDOTHEQUE

Journée « Plein air » dans le parc du Brûlet **le 5 juillet** (accès libre).

Animations avec le Vallon des Sorciers et le Centre Social du Neyrard les 12 et 19 juillet.

A partir de la rentrée, réouverture de la Ludothèque avec une demi-journée supplémentaire <u>le mercredi après-midi.</u>

Le 17 septembre, après-midi Jeux place Soubeirat sur le thème « Mini-route » pour fêter le lancement de la Ludothèque autonome.

## FORMULAIRE DE SOUTIEN

Le coût de ce numéro est d'environ 1 000 €. Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE continue à vivre, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM:	Prénom :
Adresse :	_
☐ J'ADHERE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la cotisation de 5 € pour l'année 2011	
☐ JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de	